

informATIIO

Mot du président

Denis Couillard

Président du conseil d'administration de l'ATIO

Il s'agit ici d'une transcription du discours que Denis Couillard a prononcé lors de la célébration de la Journée mondiale de la traduction, à Toronto.

Je tiens d'abord à remercier Madame Hébert, directrice de l'École de traduction de Glendon, et le Collège Glendon d'avoir organisé cette célébration.

À la fin de mon baccalauréat, l'un de mes tout derniers gestes avant de quitter l'université a été de me rendre à la Librairie du campus pour acheter douze exemplaires du livre cité plus haut. Mon intention était de relire l'ouvrage tous les trois ans, de l'annoter, le surligner, le découper, en faire des fiches et des aide-mémoire. J'ai été fidèle à cet engagement.

Aujourd'hui, il ne me reste plus qu'un seul exemplaire. Dans un monde en mutation constante, cet exercice aura été l'une des rares constantes tout au long de ma carrière de langagier.

LA TRADUCTION : UN MONDE EN MUTATION

En effet, ma carrière a été marquée par le changement. À l'université, la machine à écrire était omniprésente. Au milieu des années 1980, l'ordinateur personnel n'en était qu'à ses premières itérations. Qui se souvient des disques souples? De DOS? De la révolution Apple Macintosh? De Multimate? De la mélodie électronique de l'accès par ligne commutée (dial-up)? De l'arrivée des terminaux interactifs (Datapac)? De Compuserve?

LA TRADUCTION : AGENT DE PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL DANS UN MONDE EN MUTATION

Allocution présentée au Collège Glendon de Toronto dans le cadre de la Journée mondiale de la traduction.

« Les écriveaux se multiplient et concurremment une impression se précise en nous : ce n'est pas la nature qui nous rappelle que nous sommes en Amérique, en pays anglo-saxon, c'est la stylistique. Car tous ces écriveaux sont très clairs, certes, mais ce n'est pas ainsi qu'on les rédigerait en français. »

Extrait de la préface, J.-P. Vinay et J. Darbelnet,
Stylistique comparée du français et de l'anglais.

Aujourd'hui, Internet, les corpus terminologiques, les concordanciers, les mémoires de traduction font couramment partie de la boîte à outils du langagier. Tous les jours, j'utilise simultanément trois logiciels de mémoire de traduction qui communiquent entre eux à l'aide d'interfaces. À la rigueur, je peux compter sur deux autres logiciels pour consulter en circuit fermé des sites expérimentaux de traduction par mémoire artificielle.

Tout au long de ma carrière, les mutations se sont succédé à un rythme effarant qui s'accélère sans cesse. Il y a fort à parier que ces mutations s'accéléreront à un rythme encore plus effréné au cours de vos carrières.

LA TRADUCTION : AGENT DE PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Si le rôle des professionnels langagiers pouvait être réduit à un simple exercice de programmation d'une série de codes successifs (au sens de « coding » en anglais), l'avenir des professions langagières serait sombre.

En tant que professionnels langagiers, nous devons toutefois accepter une part de blâme, car nous avons été

nombreux à traduire des documents quasi machinalement, en délaissant notre rôle de promotion du patrimoine culturel. Ce rôle de gardien de la culture est pourtant essentiel.

À titre d'exemple, le caractère exogamique de ma réalité familiale me rappelle constamment que d'une culture à l'autre nous entretenons des rapports distincts quant à la perception du temps. Pourtant, dans mon travail, je consulte quasiment tous les jours des monographies de produit dans lesquelles le rapport au temps n'est qu'un calque de l'anglais, créant ainsi une distorsion quant à leur portée temporelle. Cette négligence n'est pas attribuable à l'intelligence artificielle, mais plutôt à un exercice quasi machinal de traduction par des humains.

Par ailleurs, alors qu'au début de ma carrière nous pouvions compter sur des documents de référence rédigés en français outre Atlantique, la mondialisation a changé la donne. Les documents traduits se généralisent aux quatre coins du globe.

En ce sens, l'annonce, en juin dernier, que le Bureau de la traduction adopterait DeepL, un outil fort utile qui se limite

Suite à la page 2

Célébrations de la Journée mondiale de la traduction à Ottawa

Marielle Godbout

Vice-présidente du Conseil d'administration de l'ATIO

Le 28 septembre, le Pavillon des diplômés Alex-Trebeek magnifiquement restauré fut la scène des célébrations de la Journée mondiale de la traduction 2018 sur le campus de l'Université d'Ottawa. Coanimé par l'École de traduction et d'interprétation et l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, cet événement a réuni quelque 75 personnes dans le cadre d'un intéressant programme d'exposés.

Le doyen de la Faculté des arts, le Dr Kevin Lee, a donné le ton en exprimant son bonheur que des étudiants anciens et actuels pouvaient se rassembler lors d'un événement qui reflète l'avenir de la traduction. Il a ouvert l'événement en prononçant un discours qui soulignait l'apport important des traducteurs dans notre environnement bilingue. Le Dr Ryan Fraser, codirecteur de l'École, a accueilli les participants et souligné la pertinence du thème de la Journée mondiale de la traduction 2018 : *agent de promotion du patrimoine culturel dans un monde en mutation*. Ils ont tous les deux parlé de l'adaptation à l'évolution des technologies en traduction.

Marielle Godbout, vice-présidente de l'ATIO, a donné un exposé sur le rôle des associations professionnelles. (Voir l'article séparé dans ce numéro.)

Gillian Misener, du Bureau de la traduction, a parlé du secteur de l'interprétation et de l'importante contribution des interprètes. Enfin, la Dr^e Elizabeth Marshman, codirectrice de l'École, a annoncé le nouveau certificat en ligne de l'École de

traduction et d'interprétation, en notant les heures flexibles qu'il offre à tous ceux qui désirent perfectionner davantage leurs compétences en traduction. Ce nouveau certificat en ligne en traduction anglais-français permet aux étudiants d'explorer le domaine en suivant des cours inclus dans le programme de mineure en traduction offert à l'Université d'Ottawa, mais dans des versions entièrement en ligne.

À la suite des exposés, ont été annoncées les lauréates de bourse suivantes : bourse Creighton-Douglas 2017 (Stéphanie Brouillard), bourse Pierre-Daviault 2018 (Joyce Himbazwa), prix d'excellence de l'ATIO 2018 (Katherine Polle); bourse du Réseau des traducteurs et traductrices en éducation 2018 (Dara O'Connor). Une fois les tâches officielles remplies, les participants ont continué à jaser et à profiter du buffet. ■

Suite de la page 1

toutefois à une notion administrative de l'activité langagière, est une source d'inquiétude. L'arrivée et l'adoption de ces technologies sont des phénomènes inéluctables. Cependant, pour préserver notre patrimoine culturel, les utilisateurs devront être formés à cet effet. Malheureusement, cette formation est marginale, voire inexistante.

QUALITÉ ET PATRIMOINE CULTUREL

Si la clarté et l'absence de fautes de grammaire sont les seuls paramètres d'évaluation de la qualité, il y a fort à parier que les facteurs comme la mondialisation, les nouvelles technologies et l'adoption de la traduction automatique constituent des menaces réelles et imminentes. Par contre, si nous exerçons pleinement notre rôle, ces phénomènes contribueront plutôt à rehausser notre rôle actif d'agent de promotion culturelle.

LE RÔLE DE L'ATIO DANS UN MONDE EN MUTATION ?

Au Canada, l'ATIO, l'aînée des sociétés de professionnels langagiers, a été fondée en 1920 sous le nom d'Association technologique de langue française d'Ottawa et constituée en société en vertu de lettres patentes du

gouvernement de l'Ontario l'année suivante. L'Association a adopté son nom actuel en 1962.

Deux des objectifs de l'ATIO sont de donner à ses membres une voix collective et de veiller à ce qu'ils respectent des normes élevées de déontologie.

Des facteurs comme l'omniprésence des fournisseurs internationaux de services langagiers et les nouvelles technologies contribuent à la précarisation du travail autonome et du caractère professionnel des langagiers, d'où l'importance de la valorisation du titre.

CONCLUSION

Enfin, lorsque je me suis présenté au conseil d'administration de l'ATIO, l'un de mes engagements était de tisser des liens avec le milieu universitaire et les étudiants en traduction.

Au cours des prochains mois, j'entends présenter au conseil d'administration de l'ATIO un projet de comité consultatif constitué d'étudiants et de représentants du milieu universitaire. Ce comité aura pour objet de présenter des recommandations concrètes visant à nous préparer aux nouvelles réalités professionnelles et technologiques. ■

informATIO

Publié par :

L'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario

Équipe rédactionnelle : Marielle Godbout, Alana Hardy, Michel Trahan

Remerciements sincères pour ses services de traduction à : Tiffany Holland, trad. a. EN-FR, FR-EN

1202-1, rue Nicholas
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. : 613 241-2846 / 1-800-234-5030
Télé. : 613 241-4098

 InformATIO@atio.on.ca

www.atio.on.ca

Graphiste : More In Typo Ltd & Design

Politique éditoriale : La rédaction de *InformATIO* se réserve le droit de renoncer à faire paraître, ou de modifier avec l'accord de son auteur, tout article soumis ou commandé aux fins de publication. Les opinions exprimées dans les articles qui ne sont pas signés à titre officiel sont celles de leurs auteurs et n'engagent pas l'Association.



Pour trouver notre page Facebook, cherchez ATIO ou allez à :

<https://www.facebook.com/ATIO.Association/>

Message du directeur général

Philippe Ramsay
Directeur général de l'ATIO

À l'approche de la fin de l'année, je me penche sur nos accomplissements avec satisfaction et je me tourne vers l'avenir avec enthousiasme.

Depuis la fin juillet, le processus d'agrément sur étude de dossier de l'ATIO a repris pour les traducteurs et nous avons commencé à recevoir les dossiers des nouveaux candidats à l'agrément. Nous avons également entamé l'envoi de courriels réguliers à nos membres contenant de l'information importante sur les activités de l'ATIO et les dates limites à respecter.

“ Nous aimerions obtenir votre avis. ”

De plus, nous avons commencé à planifier l'assemblée générale annuelle de 2019. Je suis heureux d'annoncer qu'elle se tiendra dans le cadre d'une journée complète d'activités. Veuillez inscrire le samedi 27 avril 2019 à votre calendrier. Nous vous fournirons de plus amples renseignements au cours des prochaines semaines.

Notre regard axé sur l'avenir, tout en nous assurant que l'Association se repose sur des assises solides, nous portons maintenant notre attention sur la sensibilisation (des membres, des organismes partenaires et des parties prenantes) et sur l'amélioration des services et des avantages pour nos membres. D'autres informations à ce sujet seront fournies sous peu.

Renouvellement d'adhésion

La période de renouvellement d'adhésion à l'ATIO est en cours et les cotisations (valides du 1^{er} janvier au 31 décembre) doivent être payées d'ici au 31 décembre. Sinon, votre adhésion sera considérée comme étant expirée et votre profil sera supprimé du répertoire en ligne de l'ATIO. À la suite

d'un délai de grâce d'un mois prenant fin le 31 janvier, des frais de retard seront ajoutés à vos cotisations.

Agrément sur étude de dossier

Des renseignements détaillés sur la préparation de votre dossier sont transmis sur demande et seront bientôt ajoutés sur le site Web. Le Comité de la reconnaissance et de l'agrément de l'ATIO est responsable du processus d'examen et d'évaluation de votre dossier. Ce comité est composé de bénévoles qui possèdent de nombreuses années d'expérience dans leur domaine langagier respectif. Ils travaillent ensemble pour examiner et évaluer tous les dossiers que le Secrétariat juge complets, dans l'ordre

où ils sont reçus. Pour toute question sur le processus d'agrément sur étude de dossier, envoyez un courriel à dossier@atio.on.ca.

Communication et sensibilisation

Les messages électroniques que nous envoyons régulièrement aux membres comprennent des conseils en fonction des commentaires reçus lors d'interactions avec nos membres et le public qui utilise les services de ceux-ci. Nous aimerions obtenir votre avis et vos suggestions sur le contenu de ces courriels.

Perfectionnement professionnel et congrès

Nous planifions actuellement plus d'ateliers et un congrès d'une journée en 2019. Nous avons offert un atelier cette année et prévoyons d'augmenter le nombre d'ateliers et leur variété au cours de la prochaine année.

Ministère du Procureur général

Nous continuons de coordonner l'évaluation des examens d'interprétation judiciaire du ministère du Procureur général de l'Ontario.

Examens d'entrée et d'agrément

Depuis le début de l'année, 112 personnes ont passé l'examen d'entrée de l'ATIO dans 28 combinaisons de langues, et 33 personnes ont passé l'examen de simulation de l'examen d'agrément du CTTIC dans 11 combinaisons de langues.

En réponse aux personnes qui font une demande d'adhésion à l'Association en tant que traducteur dans une combinaison de langues pour laquelle aucun examen d'entrée n'était offert, l'ATIO a commencé à offrir un examen de compréhension de l'anglais, ce qui permet aux demandeurs de devenir candidats à l'agrément en traduction pour toute combinaison de langues dans laquelle la langue cible est l'anglais.

Nous continuons à recevoir des demandes pour des combinaisons rares et invitons les membres à nous aider à trouver des correcteurs en gujarati, en bengali, en géorgien, en népalais, en amharique, en azerbaïdjanais, en tigrinya, en tamil, en urdu, en roumain, en albanais et en grec.

Événements à venir

Les prix des billets pour les célébrations des Fêtes 2018 ont été annoncés. Vous pouvez acheter vos billets en même temps que vous renouvelez votre adhésion, à votre convenance. Nous espérons vous y voir à Toronto le samedi 8 décembre et à Ottawa le vendredi 14 décembre.

Alors que nous continuons à nous concentrer sur l'amélioration de nos procédures et processus, notre petite équipe de personnel de l'ATIO s'efforce d'offrir le meilleur service possible aux membres et au grand public. Nous essayons aussi de répondre à une variété de questions, y compris le traitement des demandes et des inscriptions, en temps opportun. ■

Préparez-vous à l'examen du CTTIC dès maintenant !

Rebecca Kinos-Varo

Coordonnatrice, Examens et programmes de l'ATIO

Le prochain examen d'agrément du CTTIC en traduction aura lieu le 11 mai 2019 et l'inscription commencera sous peu. Bien que cette date puisse sembler très lointaine, voici dix conseils pour commencer à vous préparer dès maintenant :

- 1 Tenez-vous au courant des dates importantes.** Bien que l'examen n'ait lieu que dans six mois, l'inscription commencera sous peu et la date limite sera le 6 février 2019. Aucune inscription tardive ne sera acceptée ; inscrivez-vous et payez les frais avant la date limite afin d'éviter d'attendre jusqu'en 2020.
- 2 Assurez-vous que vos cotisations sont payées et que votre compte est en règle.** Seuls les candidats à l'agrément en règle auprès de l'ATIO sont admissibles à s'inscrire à l'examen dans leur combinaison de langues. Assurez-vous donc de payer vos cotisations à temps. C'est également le bon moment pour mettre à jour vos coordonnées afin de ne pas manquer de courriels importants au sujet de l'examen.
- 3 Passez un examen de simulation.** L'examen de simulation donne l'occasion aux traducteurs de s'exercer dans des conditions semblables à celles de l'examen d'agrément. Les membres peuvent choisir de passer l'examen chez eux ou en personne. Bien que l'Association en offre tout au long de l'année, celui du 24 novembre 2018 sera votre dernière chance d'en passer un et d'obtenir les corrections assez tôt pour vous aider à vous préparer. Coût : 150 \$ plus les taxes pour un texte à traduire (50 \$ de plus pour un deuxième texte). Date limite d'inscription : le 2 novembre 2018.

- 4 Mémorisez le guide du candidat et le guide du correcteur.** Bien que les guides de 2019 ne soient pas encore disponibles, vous pouvez encore consulter les versions de 2018 sur le site Web de l'ATIO. Ces guides décrivent le processus complet et les attentes à l'égard de l'examen. Vous devez connaître l'échelle de notation par cœur et les domaines précis où les candidats peuvent perdre des points et savoir combien de points ces erreurs représentent. Vous devriez également visualiser la vidéo de formation du correcteur et lire les autres ressources de préparation à l'examen qui se trouvent sur le site Web de l'ATIO.
- 5 Passez en revue le *Canadian Style Guide*.** Lorsqu'ils traduisent vers l'anglais, les candidats doivent suivre ce guide pendant l'examen. Il vous montre les règles à suivre concernant les abréviations, les majuscules, l'orthographe, les traits d'union, la ponctuation, etc. Une version électronique du *Canadian Style Guide* est offerte gratuitement en ligne et des versions papier sont également disponibles sur Amazon.
- 6 Organisez vos ressources.** Pendant l'examen, les candidats peuvent seulement consulter des œuvres de référence sur papier telles que des dictionnaires, des glossaires ou des livres de grammaire. Aucune ressource électronique ne sera permise. Comme la période de la rentrée scolaire est presque terminée et que le temps des Fêtes approche à grands pas, c'est un bon moment pour trouver une aubaine sur toute ressource dont vous pourriez avoir besoin.
- 7 Pratiquez comme vous jouez.** Dans le monde du sport, cela signifie que vous devez traiter vos entraînements comme des matchs réels. L'examen d'agrément du CTTIC est votre match réel. Jusqu'au jour de l'examen, vous devez vous exercer chez vous chaque semaine

dans des conditions d'examen. Des exemples de textes sont offerts en ligne en anglais et en français. Utilisez-les pour trouver d'autres textes sources aux fins d'exercice. Traduisez à l'aide d'un stylo et de papier seulement, dans des délais stricts, en utilisant uniquement vos ressources sur papier.

- 8 Il ne suffit pas de traduire... relisez-vous aussi!** Pendant vos séances d'exercice, vous devrez également mettre en pratique vos techniques de révision et déterminer combien de temps il vous faut le jour de l'examen pour relire vos textes. Hélas, les candidats perdent beaucoup de points pour des erreurs qui auraient pu être corrigées s'ils avaient réservé suffisamment de temps pour relire leurs traductions. Cependant, ce ne sont pas que les erreurs d'orthographe et de grammaire dont il faut vous méfier. Vous devrez aussi vous relire pour vous assurer de ne pas faire d'ajouts, d'omissions ou d'embellissements dans vos textes, et de suivre le *Canadian Style Guide*.
- 9 Lisez, rédigez, répétez.** Lisez des nouvelles, des livres, des dissertations, des blogues. Bref, lisez tout ce que vous voyez et analysez la manière dont les textes ont été rédigés. Les traducteurs sont des professionnels des communications. Vous devez être en mesure de vous adapter à différents sujets et de bien rédiger dans une variété de styles. Songez à suivre un cours de création littéraire ou de rédaction commerciale dans votre langue cible afin d'améliorer vos techniques de rédaction.
- 10 Passez l'examen.** Il va sans dire que vous ne pouvez pas réussir l'examen sans le passer. Si vous n'avez pas encore tenté l'examen, essayez-le pour la première fois en 2019. Dans le meilleur des cas, vous réussirez. Au pire, vous saurez comment mieux vous préparer en 2020 pour obtenir l'agrément en traduction. ■

Mise à jour du Secrétariat

Le renouvellement d'adhésion commence plus tôt cette année

La période de renouvellement d'adhésion pour 2019 a commencé le 9 octobre 2018, environ deux mois plus tôt qu'en 2017. Grâce à des améliorations au sein du Secrétariat, les membres et les candidats peuvent maintenant payer leurs cotisations en ligne et peuvent s'attendre à recevoir leur autocollant de renouvellement plus tôt. Des avis sur papier seront envoyés après le lancement. Le Secrétariat prévoit commencer la période de renouvellement au début du mois d'octobre comme pratique courante à l'avenir.

Le programme d'emplois de l'Ontario aide le Secrétariat

Grâce aux programmes d'emplois de l'Université d'Ottawa et de l'Ontario, le Secrétariat a pu profiter des services d'un étudiant universitaire pendant l'été. Celui-ci avait l'immense tâche de trier les dossiers et les boîtes des unités de rangement et de les mettre en ordre, pour faciliter ainsi la localisation des anciens dossiers. De plus, il a répertorié les numéros antérieurs d'InformATIO. Nous avons maintenant un document de référence qui nous permet de repérer facilement du contenu. M. Camron Heshmati Calderón nous a rendu un si bon service qu'il a été invité à continuer de travailler à temps partiel sur plusieurs projets pendant qu'il termine ses études. ■



Vœux des Fêtes
et
détails du Secrétariat

Le Secrétariat est en mode de planification pour l'hiver!

De notre famille à la vôtre, le personnel du Secrétariat souhaite vous offrir ses meilleurs vœux pour la période des Fêtes.

Billets pour le souper des Fêtes maintenant disponibles!
Au moment de renouveler votre adhésion pour 2019, vous pouvez acheter des billets pour le souper des Fêtes pour vous et votre invité!

Samedi 8 décembre : Souper des Fêtes au Hart House à Toronto
Vendredi 14 décembre : Souper des Fêtes au restaurant Courtyard à Ottawa

Les billets sont offerts au prix de 55 \$ (taxe en sus) pour les membres et de 75 \$ (taxe en sus) pour les non-membres.

Les bureaux de l'ATIO seront fermés du 25 décembre au 1 janvier.

Dates de fermeture du bureau :
Le lundi 12 novembre pour le jour du Souvenir
Du 25 décembre au 1 janvier pour les Fêtes

(Nota : les résultats de l'examen d'entrée de novembre pourraient être retardés en raison des Fêtes)

PRÉSENTATION DU NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL

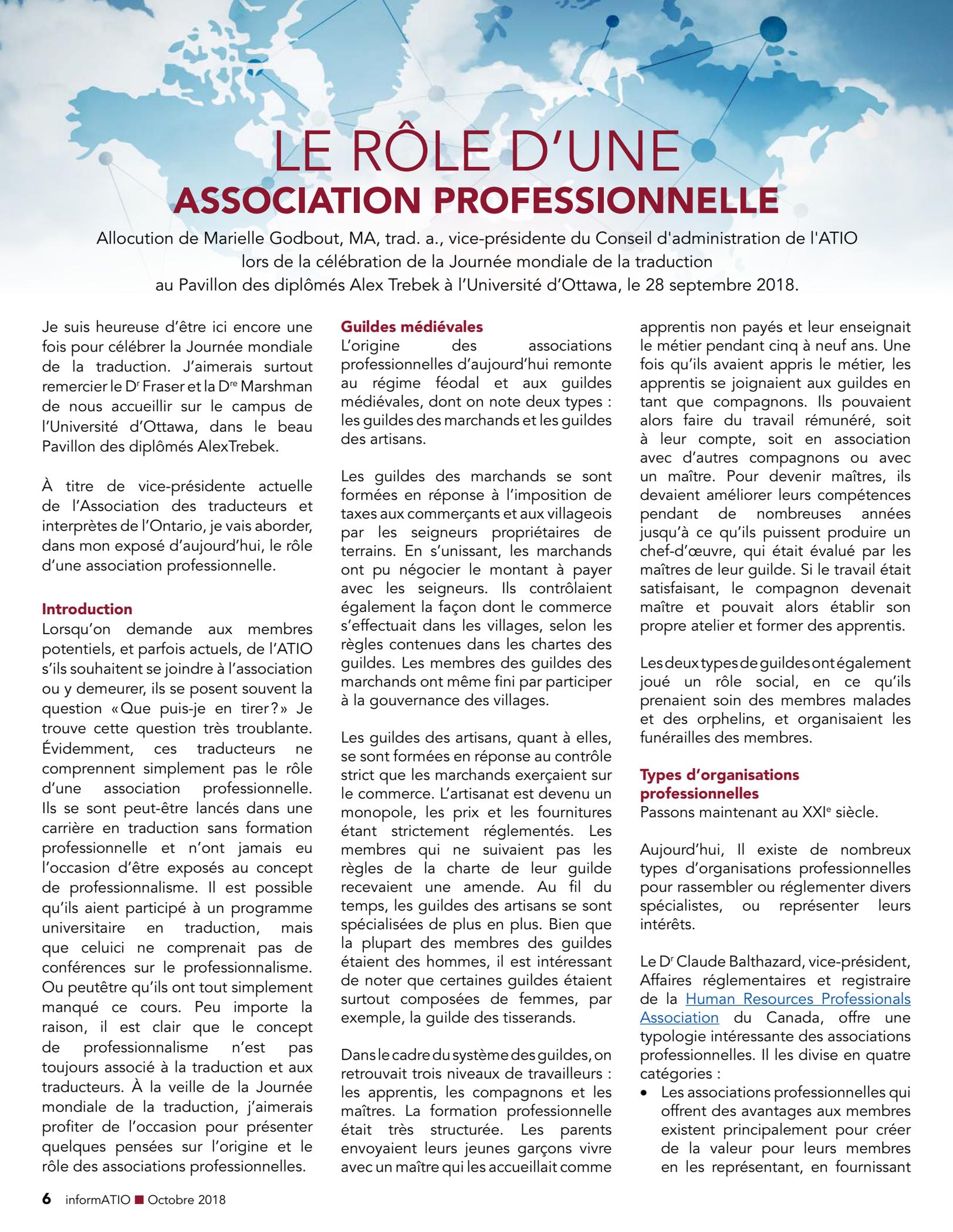
Le Conseil d'administration de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario souhaite la bienvenue à Mark Jessop, directeur, Traducteurs indépendants.

Mark Jessop, trad. a



Originaire de Québec et titulaire d'un baccalauréat spécialisé en littérature anglaise ainsi que d'un certificat en enseignement, **Mark Jessop** est déménagé en Ontario en 1989 pour entreprendre une carrière en traduction après avoir œuvré pendant plusieurs années dans diverses industries et en enseignement. Il a passé la première moitié de sa carrière dans l'univers des affaires auprès d'entreprises, principalement dans le secteur du détail et notamment comme chef du service de traduction de RadioShack pendant 10 ans, avant de devenir traducteur indépendant. Son expertise en traduction technique s'étend de la santé et sécurité au secteur de la défense, des opérations commerciales à l'industrie automobile. Il a obtenu l'agrément de l'ATIO (EN-FR) en 2015.

En tant que propriétaire d'une entreprise indépendante depuis 2004, Mark comprend les défis auxquels les traducteurs doivent faire face dans l'exploitation de leur propre entreprise, que ce soit comme propriétaire unique ou comme société privée, et dans une industrie mondialisée. Le principal objectif que Marks' est donné en tant que Directeur, traducteurs indépendants, est d'aider les propriétaires de petites entreprises linguistiques à tirer profit de leur appartenance à l'ATIO grâce au réseautage et à d'autres moyens. ■



LE RÔLE D'UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

Allocution de Marielle Godbout, MA, trad. a., vice-présidente du Conseil d'administration de l'ATIO
lors de la célébration de la Journée mondiale de la traduction
au Pavillon des diplômés Alex Trebek à l'Université d'Ottawa, le 28 septembre 2018.

Je suis heureuse d'être ici encore une fois pour célébrer la Journée mondiale de la traduction. J'aimerais surtout remercier le D^r Fraser et la D^{re} Marshman de nous accueillir sur le campus de l'Université d'Ottawa, dans le beau Pavillon des diplômés Alex Trebek.

À titre de vice-présidente actuelle de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario, je vais aborder, dans mon exposé d'aujourd'hui, le rôle d'une association professionnelle.

Introduction

Lorsqu'on demande aux membres potentiels, et parfois actuels, de l'ATIO s'ils souhaitent se joindre à l'association ou y demeurer, ils se posent souvent la question «Que puis-je en tirer?» Je trouve cette question très troublante. Évidemment, ces traducteurs ne comprennent simplement pas le rôle d'une association professionnelle. Ils se sont peut-être lancés dans une carrière en traduction sans formation professionnelle et n'ont jamais eu l'occasion d'être exposés au concept de professionnalisme. Il est possible qu'ils aient participé à un programme universitaire en traduction, mais que celui-ci ne comprenait pas de conférences sur le professionnalisme. Ou peut-être qu'ils ont tout simplement manqué ce cours. Peu importe la raison, il est clair que le concept de professionnalisme n'est pas toujours associé à la traduction et aux traducteurs. À la veille de la Journée mondiale de la traduction, j'aimerais profiter de l'occasion pour présenter quelques pensées sur l'origine et le rôle des associations professionnelles.

Guides médiévales

L'origine des associations professionnelles d'aujourd'hui remonte au régime féodal et aux guildes médiévales, dont on note deux types : les guildes des marchands et les guildes des artisans.

Les guildes des marchands se sont formées en réponse à l'imposition de taxes aux commerçants et aux villageois par les seigneurs propriétaires de terrains. En s'unissant, les marchands ont pu négocier le montant à payer avec les seigneurs. Ils contrôlaient également la façon dont le commerce s'effectuait dans les villages, selon les règles contenues dans les chartes des guildes. Les membres des guildes des marchands ont même fini par participer à la gouvernance des villages.

Les guildes des artisans, quant à elles, se sont formées en réponse au contrôle strict que les marchands exerçaient sur le commerce. L'artisanat est devenu un monopole, les prix et les fournitures étant strictement réglementés. Les membres qui ne suivaient pas les règles de la charte de leur guildes recevaient une amende. Au fil du temps, les guildes des artisans se sont spécialisées de plus en plus. Bien que la plupart des membres des guildes étaient des hommes, il est intéressant de noter que certaines guildes étaient surtout composées de femmes, par exemple, la guildes des tisserands.

Dans le cadre du système des guildes, on retrouvait trois niveaux de travailleurs : les apprentis, les compagnons et les maîtres. La formation professionnelle était très structurée. Les parents envoyaient leurs jeunes garçons vivre avec un maître qui les accueillait comme

apprentis non payés et leur enseignait le métier pendant cinq à neuf ans. Une fois qu'ils avaient appris le métier, les apprentis se joignaient aux guildes en tant que compagnons. Ils pouvaient alors faire du travail rémunéré, soit à leur compte, soit en association avec d'autres compagnons ou avec un maître. Pour devenir maîtres, ils devaient améliorer leurs compétences pendant de nombreuses années jusqu'à ce qu'ils puissent produire un chef-d'œuvre, qui était évalué par les maîtres de leur guildes. Si le travail était satisfaisant, le compagnon devenait maître et pouvait alors établir son propre atelier et former des apprentis.

Les deux types de guildes ont également joué un rôle social, en ce qu'ils prenaient soin des membres malades et des orphelins, et organisaient les funérailles des membres.

Types d'organisations professionnelles

Passons maintenant au XXI^e siècle.

Aujourd'hui, il existe de nombreux types d'organisations professionnelles pour rassembler ou réglementer divers spécialistes, ou représenter leurs intérêts.

Le D^r Claude Balthazard, vice-président, Affaires réglementaires et registraire de la [Human Resources Professionals Association](#) du Canada, offre une typologie intéressante des associations professionnelles. Il les divise en quatre catégories :

- Les associations professionnelles qui offrent des avantages aux membres existent principalement pour créer de la valeur pour leurs membres en les représentant, en fournissant

des produits et des services et en organisant des événements.

- Les organismes qui accordent une désignation vont un peu plus loin en offrant des désignations facultatives aux membres qui satisfont certains critères relatifs aux études et à l'expérience. Il s'agit souvent d'une étape vers la « professionnalisation » du métier.
- Les organismes de certification offrent également des désignations selon des critères normalisés. Cependant, ils diffèrent des organismes qui accordent des désignations en ce sens que tous leurs membres détiennent une désignation.
- Les organismes de réglementation professionnels exercent un contrôle sur une profession en vertu d'un mandat conféré par une loi, qui leur donne le pouvoir de contrôler la profession afin de protéger le public.

Comme on peut le constater, ces quatre catégories sont alignées sur un continuum selon lequel les organisations professionnelles sont relativement informelles au début et sont principalement axées sur l'obtention d'avantages pour leurs membres, et deviennent plus formalisées, le long du continuum, par la mise en œuvre de régimes de désignation ou de certification. À l'autre extrémité du continuum, les organismes de réglementation ne sont plus axés sur leurs membres, mais plutôt sur la protection du public par la réglementation de leurs membres.

Service contre privilège

Il est vrai que les professions bien établies occupent une position privilégiée dans la société, car l'État leur a accordé le droit de contrôler leurs propres affaires, plutôt que d'être sujettes au contrôle de l'État, comme le sont d'autres métiers. Par exemple, l'État accorde les licences aux électriciens.

Toutefois, le fait d'être un professionnel n'est pas seulement ou même principalement une question de privilège. Il existe un contrat implicite entre la société et un corps

de professionnels selon lequel, en échange du privilège de contrôle de leurs affaires, les professionnels sont tenus de respecter une norme morale rigoureuse et de se comporter de manière exemplaire. Ces attentes s'inscrivent dans le code de déontologie, l'une des marques distinctives de chaque profession. En outre, on s'attend également à ce que les professionnels servent le bien de l'ensemble de la communauté, attente qui est réalisée dans le travail bénévole que chaque professionnel a l'obligation morale, voire réelle, de fournir. L'organisme bien connu Médecins sans frontières en est un exemple. Nous, traducteurs, avons un organisme semblable, Traducteurs sans frontières.

L'ATIO en tant qu'organisation professionnelle

Qu'en est-il de l'ATIO? Selon la typologie de Claude Balthazard, l'ATIO semblerait se situer à mi-chemin entre un organisme de certification et un organisme de réglementation professionnelle.

Nous sommes assurément un organisme de certification, car nous accordons un agrément et nous semblons satisfaire les critères d'un organisme de certification de personnes, tel qu'il est défini par l'Organisation internationale de normalisation dans la norme **ISO/IEC 17024:2012**, Évaluation de la conformité — *Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes*, renouvelée en 2018, qui « comporte des exigences et des principes destinés à un organisme qui procède à la certification de personnes par rapport à des exigences spécifiques, y compris l'élaboration et le maintien d'un dispositif particulier de certification de personnes ».

Pour ce qui est d'être un organisme de réglementation professionnelle, bien que la *Loi de 1989 sur l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario* nous donne le pouvoir d'accorder certains titres réservés, elle ne nous permet pas de contrôler la profession afin de protéger le public. En fait, si

nous étudions les objectifs de l'ATIO tels qu'ils sont énoncés à l'article 3 de la Loi, on pourrait soutenir qu'ils sont plus semblables à ceux d'un organisme qui accorde une désignation, voire à ceux d'une association professionnelle qui offre des avantages aux membres.

Conclusion

Pour revenir à ma préoccupation initiale, n'est-il point étonnant que tant de membres actuels et potentiels demandent souvent « Que puis-je en tirer? » et que les services aux membres soient l'une des principales inquiétudes, même au niveau du Conseil d'administration? Je dirais que non.

Le rôle de l'ATIO porte évidemment à confusion, à la fois en raison du contenu de notre Loi et du manque général de compréhension de l'essence du professionnalisme, même parmi les professionnels. Il ne s'agit pas d'un problème qui peut être réglé en une journée. Il nécessitera beaucoup de réflexion de la part de nos membres et des choix difficiles au sujet de l'orientation et de la marche à suivre.

En cette Journée mondiale de la traduction où nous souhaitons réfléchir au chemin que nous avons parcouru et surtout aux progrès qu'il reste à réaliser, j'aimerais paraphraser une expression célèbre de John F. Kennedy : je vous invite à ne pas vous demander ce que votre association peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre association, afin qu'un jour, l'ATIO puisse enfin devenir l'association professionnelle qu'elle devrait être.

Je vous remercie de votre attention et vous invite à profiter des célébrations! ■

Références

Balthazard, Claude (2017). The four types of professional organizations. <https://www.linkedin.com/pulse/four-types-professional-organizations-claude/> [en anglais seulement]

Organisation internationale de normalisation. Norme ISO/IEC 17024:2012, Évaluation de la conformité — *Exigences générales pour les organismes de certification procédant à la certification de personnes* (<https://www.iso.org/home.html>)

Qu'est-ce que l'assurance erreurs et omissions et pourquoi je veux la souscrire ?

Philippe Ramsay, Directeur général de l'ATIO

L'assurance erreurs et omissions est une police qui vous couvre en tant que professionnel au cas où un client vous tiendrait responsable d'un service que vous avez fourni, ou omis de fournir, qui n'a pas eu les résultats attendus ou promis. Cette assurance vous protège contre toute erreur (ou omission) que vous avez pu faire ou que le client perçoit que vous avez commise. Bref, l'assurance erreurs et omissions vous protège si une erreur ou une omission de votre part entraîne une perte financière pour votre client.

Si vous fournissez un service rémunéré à des clients, vous êtes alors exposé au risque d'erreurs ou d'omissions. Vous voudrez peut-être réfléchir à ce qui se produirait si le service n'était pas fourni correctement ou à temps, et que cela entraînerait des coûts pour votre client ou nuisait à sa réputation.

Songez à inclure l'assurance erreurs et omissions dans votre portefeuille d'assurance. De nombreux contrats avec des clients exigent de l'assurance. Dans certains cas, il peut être un argument de vente pour persuader d'éventuels clients. Cette assurance leur procure de la tranquillité d'esprit sachant qu'ils seront indemnisés en cas d'erreur ou d'omission.

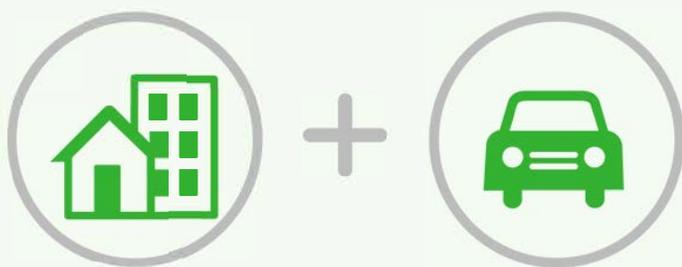
En conclusion, voici quelques étapes à suivre pour atténuer les réclamations :

- Concluez toujours un contrat écrit qui décrit le travail à effectuer, le travail qui ne sera pas effectué et les frais.
- Communiquez avec le client au cours de l'exécution du travail et modérez les attentes.
- Mettez en place des mesures de contrôle de la qualité. ■

Inscrivez ces dates à votre calendrier

- **Décembre 2018** : début de l'inscription à l'examen d'agrément du CTTIC (allez à la page « Comment se préparer » et préparez-vous)
- **Le 6 février 2019** : date limite d'inscription à l'examen d'agrément du CTTIC
- **Mars 2019**: séances d'information sur l'examen du CTTIC et journées de perfectionnement professionnel à Toronto et à Ottawa
- **Le 27 avril 2019** : assemblée générale annuelle et journée de perfectionnement professionnel
- **Le 11 mai 2019** : examen d'agrément du CTTIC à Ottawa et à Toronto (partie écrite)
- **Le 8 juin 2019** : examen d'agrément du CTTIC (partie orale pour l'interprétation seulement)

TD Assurance
Meloche Monnex



Soyez prêt à économiser sur votre assurance habitation et auto.



www.tdassurance.com/affinity/atio

Soutien au Programme de bourses et de prix de l'ATIO

Pascal Sabourin
Président du Comité du Programme de bourses et de prix de l'ATIO

Par le biais de la Fondation des interprètes de la paix créée en 1995 et de la Fondation de l'ATIO établie en 2001, les cotisants de l'ATIO ont toujours manifesté leur appui à la relève en contribuant généreusement au Programme de bourses et de prix destiné aux étudiantes et aux étudiants des trois universités de l'Ontario qui offrent une formation en traduction ou en interprétation, ou dans les deux disciplines, soit le Collège Glendon, l'Université de Hearst et l'Université d'Ottawa. Jusqu'à ce jour, le Programme a permis de remettre près de 100 000 \$ en bourses et en prix. Encore cette année, les étudiantes et les étudiants de ces trois établissements comptent sur votre soutien au Programme de bourses et de prix afin de poursuivre leur formation et d'assurer ainsi la relève dans nos professions langagières respectives. Contribuez à leur succès! Ouvrez une session dans votre compte ATIO et allez à la page « Boutique » pour faire un don. Tout montant que vous souhaitez donner sera grandement apprécié. Il est également possible de faire un don par carte de crédit en nous appelant au 613-241-2846. ■